



**MÉDECINS ET AI – FORTS ENSEMBLE**



## FORTS ENSEMBLE

En tant que personne de confiance de vos patients, vous repérez tôt si ceux-ci souffrent de problèmes de santé affectant la capacité de travail à leur poste. Des interventions rapides et coordonnées peuvent empêcher une chronicisation de la douleur et la rupture avec le monde du travail.

Dans quelle phase se trouve votre patient ?

### PREMIER CONTACT

- Incapacité de travail attestée médicalement
- Annonce de détection précoce à l'office AI
- Entretien de détection précoce
- Éventuel dépôt d'une demande de prestations AI

### PHASE D'INTERVENTION PRÉCOCE

- Suite de la demande
- Mesures d'intervention précoce
- Evaluation du droit aux prestations AI

### PROCESSUS D'EXAMEN DE PRESTATIONS

- Le droit aux prestations est reconnu
- Modification de l'état de santé
- Examen périodique du droit aux prestations par l'office AI
- Révision de rente orientée réadaptation

Vous en découvrirez davantage sur notre site [www.aifr.ch](http://www.aifr.ch).

Si vous avez des questions générales (sans lien avec un cas particulier), n'hésitez pas à nous contacter.  
Marco Lepori, Téléphone 026 305 52 31, [marco.lepori@fr.oai.ch](mailto:marco.lepori@fr.oai.ch)

**OFFICE AI FRIBOURG** | Route du Mont-Carmel 5 | 1762 Givisiez | T 026 305 52 37 | F 026 305 52 01 | [www.aifr.ch](http://www.aifr.ch)